MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
des ressources humaines

Service de l'attractivité
et de la politique des
ressources humaines

Sous-direction de
l'attractivité des métiers
et du recrutement

DGRH D2-5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs de recherche hors classe, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de la gestion et du développement des ressources humaines, session 2026

N° J1D46IRHESY

Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche hors classe,

DÉCIDE

Article 1er : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs de recherche hors classe dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de la gestion et du développement des ressources humaines, au titre de l'année 2026 :

Madame CALMES Hélène, ingénieure de recherche hors classe, présidente, experte, Institut national universitaire Jean François Champollion, Albi.

Monsieur MARRE Frédéric, ingénieur de recherche hors classe, vice-président, expert, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Madame JACQUOT Isabelle, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université de Lorraine, Vandoeuvre-les-Nancy.

Monsieur PAROLA Stéphane, professeur des universités de classe exceptionnelle, suppléant, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 19 mai 2026

Pour le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du département des concours
des personnels des bibliothèques, ingénieurs,
administratifs, techniques, pédagogiques,
sociaux, de santé, de direction et d'inspection

Pauline MAINDON